VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI. LE 22 MARS 1900,

Tagnifique Propriete

EVERGREEN CONTENANT ENVIRON

1800 ARPENTS, AVEC LE bétail, les wagons, les ustensiles de fermage et sucrerie de première classe.

-UNE DES PLANTATIONS SUCRIERES LES PLUS PLENDIDES, LESMIRIX EQUIPEES ET LES PLUS PRODUCTI-VES DANS L'ETAT.

Sur la rive droite du fleuve Mississippi, au-dessus de la ville de Plaquemine, paroisse Iberville.

ENTRE CES FAMEUX ENDROITS LES Piantations St-Louis et Rebecca

Ayant des facilités exceptionnelles pour le transport de ses produits PAR EAU ET PAR RAIL LE CHEMIN DE FER TEXAS & PACIFIC Courant au travers de la propriété.

-UNE DES PLUS--GRANDES OCCASIONS Oui se soit jamais offerte au public comme placement dans le plus Productif des placements, -RT LA-

Résidence substantielle en briques à deux étages.

Nos 627 et 629 RUE RACE, Entre St-Thomas et Religieuse. STONE, FEMME DE M. HENRY H. BAKER.

Mo 61,241.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. paroisse d'Orieans.

DAR MACON & KERNAGHAN—W. A.

Kernaghan, Encanteur—Burean No 138
ree Carondelet—JEU'DI, le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, Nouvelle-Oriéans Lne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un erdre daté le 14 février 1900 de l'Hon Fred.

N. King, juge de la ausite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété d'anrès décrite. à savoir:

ci après décrite. à savoir:

1. La magnifique plantation sucrière Evergreen, située sur la rive droite du ficuve Mis alssippi, paroitese d'Iterville, Louisiane, ayant 18 1/4 arpents de face sur 80 arpents de profondeur, contensut 1835 arpents de superficie, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, bétails, wagons, uste asils, sucreme, écurie, etc., apécialement décrits comme suit:

(A) Une certaine Plantation étant et située dans la paroisse d'Derville sur la rive droite du ficuve Mississip. À tous milles suviron su-dessons du Bayou Plaquemine, mesurant 12 arpents de face au dit ficuve et 80 arpents par les terres autrefois appartenant à Hynes & Craighead, et au dessous par les terres autrefois appartenant à Hynes & Craighead, et au dessous par les terres autrefois appartenant à Hynes & Un certain morceau de terre, étant et situé dans la paroisse d'Derville sur la rive droite au Mississum étant la motité auxétien. ci-après décrite. à savoir :

atué dans la paroisse d'Iberville sur la rive droite du Mississipi, étant la moitié supérieu-

denie dana la paroisse d'Iberville aur la rive droite du Mississupi, étant la moitié supérienre d'une plantation sucr'ère connue comme la Plantation Provan; la dite moitié supérienre mesurant six et un quart arpents en face du dit fleuve sur 80 arpents de profondeur, borné su dessus par les terres ci-dessun décritus et au dessous par l'autre moitié de la dite plantation Provan appartenant autrefois à Mme Thomas R. Lawes.

(C) La moitié du suivant décrit morceau de terre étant et situé dans ladite paroisse d'I berville, dans le fond de ladite plantation Provan, et désigné comme suit à savoir: les lots un, deux et trois de la section 99, territaire9 de la rangé 12 Est contenant 114,85-100 acres; lee lots deux, trois quatre et cinq de la section h o 3 territoire 10 de la rangée 12 Est, contenant 401,24-100; faisant tous les dits lots contenant conséquemment 258,44 12-100 acres; la dite moitié des dits lots contenant conséquemment 258,44 12-100 acres avec l'exception d'un morceau de terre triangulaire se trouvant en arrière des terres premierement ci-dessus désrites apparenant au défunt John P. R. Stone et la Plantation Craighead, et contenant 32 112 acres de superficies réclamés aussi par Craipsettes appar'enant su défunt John P. R. Stone et la Plantation Craighead, et contenant 32 112 acres de superfictes réclamés aussi par Craighaed. Le total des terre a donné une étendue supe ficielle de 750 arpents, plus ou moine; lesdites terres comprenant toutes les terres mospieses par le vendeur dudit défunt John P. R. S one, de Mme Thomas R. Lawes, le 14 acrt 1869, par acte passé pardevant Austin Hunt, slors un notaire dans ladite paroisse d'Iberville, Les améliorations comprenant une résidence en bois, élevée, contenant galeries 6 chambres, cuisine, écurie et dépendances, La maison de l'économe, la forge, maison simple et deuble pour les travailleurs et la forge.

La sucrerie est une bâtisse en briques avec hangrar à wagon contigu. Elle est équipée avec hangrar à wagon contigu. Elle est équipée avec

La sucrorie est une bătiere en briques avec hangar à wagon contigu. Blie est équipée avec moulin complet a six rouleaux construite par le "Whitney Iron Works" en 1894; le moulin de façade 4 112 sur 28, l'arrière du moulin de 12 sur 30. Il est du type bouilloire ouverte centrifuge, avec un moulin de six rouleaux, jet de vapeur ouverte, trois centrifuges Hep worth, une batterie de beoilloiree Sterling et une batterie de brule bagasse de Burthe, le teut en bon état et prête au service immédia-

tent en bon état et préts au service immédiatent en la company de la company de la consideration de la con

resistré.

3. Sur l'extrémité supérieure est le magasiz, une bâtisse en bois à un étage.

Deux cont quatre vingts acres sont plantée
et 125 acres en souches de première année et
la terre est supérieurement d'esséchée. La
propriété est dans une cendition de première
chasse, mentrant le soia qu'one en a prise et est
maintenant susceptible de preduire me grande récolte. Les récoltes produites len cet encreit sont motées dans tout l'Etat pour leure
qualité et grandeur. C'est une propriété qui
es paiers elle-rême en très peut d'années.
Sa position est une des meilleures
sair le séte, étant à environ deux
milles au-dessous de la ville de Plaquezoine
avyant le fours en rès peut d'années.

Men l'affaire de la succession de Fran
Lacroix.

No 9804—Cour Civi e de District on
angies d'Oriéans—i vission D.

AR M. C. SMITH Enconteur—Bure
T. & P. le traversant, aissi garantissant les
medi surs iaux pour le transport de ses produits. Cela est précisément le genre de placument que veut le capi aliste qui désire de
mapides et grande rapporte. Il est raire qu'ure
tables propriété es trouve sur le marché, et son
acquisitée est seulement rendue pessible par
les spérations des lois de la nature aussi
ceaux qu'out des capitaux se devraient pass
marder à faire un sace placement

d. La résidence substantialle double à
deux étages, en briques, Nos 627 et 629 rue
Race, dans le Premier District de cette ville,
dans l'illet horné par les rues Race, Robin, St.
Thomas et Religieuse, contenant 8 shambres,
allées et clierne de shaque cété. Le lot de
terre et désigné par le Nr. 4 sur un plan fais
par C. A De Armas, architecte, da
dé le 18 avril 1848. deponé en l'étude
de O L Kernion, ancien actaire, et mecurant
ligne de face à la rue Race sur 127 pieds 10
pescoss et 5 lignes de profendeur entre lignes
paralitées. Dans un veisinage hien penplé,

18 fev-18 25—mars 4 11 18 22 registre. 3. Sur l'extrémité supérieure est le maga-

Control of the state of the second of the se

VENTES A L'ENCAN-

Macon&Kernaghan Macon&Kernaghan Denis & Danziger. Denis & Danziger.

commandant des locataires constants, en fait un placement str et productif. Elle est près des lignes de chars et actres avantages et à ur ilet de ce beau parc public, la place Annoc-Ciation.

Termes et conditions—Comptant et l'acque

reur assumant les texes dues et exigible en 1900 en plus et au descus le prix de l'adjudi-cation; 10 pour cent comptant du prix d'achat sons requis de l'acquéreu au mement de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais des acquéreurs,
Pakerson et Tobin, avocats.
18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE Excellente Residence A Deux Etages en Bois

Vastes terrains d'ornement No 2139 AVE. ESPLANADE,

Coin Nord-est de la rue Miro, UN DES PLUS BEAUX EMPLACEMENTS De cette Superbe Avenue,

Magnifique sites pour bâtir, Sur les rues Miro et Kerlerec.

Succession de Mme Julia A. Chambers. No 61,193-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Paroisse d'Orléans.

DAR MAUON & KERNAGHAN—W. A.

Kernaghan, encanteur-Bureau 138 rue
Carondelet.—JEUDI le 22 mars 1900, à midi,
à le Bourse des Propriétés Foncières No 840
rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 13 février
1900, de l'Hen. Fred D. King Juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus
intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

dite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

1. L'excellente résidence en bois à deux étages, No 2139 avenue de l'Esplanade à l'encoignuse nord-est de la rue Miro, dans le Troisième district de cette ville dans l'iet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues K erlerec, Miro et Galvez. Elle est retirée de la banquette, sous une barrière en briques et en far, et contenant galeries sur la façade, le côté et le fond, un vestibule de 10 pieds, escaliers sur la façade, salons doubles, calle à manger, deux offices, cuisine, deux chambres extra et escalier dans le fond au rez de chaussé, galeries sur la façade, le côté et dans le fond, vestibule, sept chambres à coucher, latrines et chambre à bain au premier étage. Les manteaux des cheminées dans les chambres principales sont en marbie. Les vastes terrains sont désignés par la lettre C. aur un devis d'arpeniage par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le le révrier 1900, d'après lequel ils mesurent 75 picds, 4 lignes de face à l'avenue Esplanade, 105 picds 7 pouces et 2 lignes en largeur sur la ligne du fond, 164 pieds de rrofondeur et de face à la venue Galvez. Les terrains sont couverts de lits de resiers, pelouses et promeusdes. Une bonne réridence dans un ansai superbe voisinage que l'en puisse désirer.

2. Les deux beaux lots à bâtir, dans le mê-

réridence dans un aussi superbe voisinage que l'en puisse désirer.

2. Les deux beaux lots à bâtir, dans le même districtet îlet que la propriété c'-dessus décrite, désignés par la lettre Baur le devis sus-mentionné, par Grandjean, d'après lequel lla mesurent 52 pieds de face à la rue Miro, 52 pieds 9 pouces et l'igne de largeur sur la ligne du fond sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers l'avenue de l'Esplanade, et 114 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté. Joli sitede récidence dans un voisinage dégirable.

et 5 lignes de proford ur sur l'autre ligne de côté. Joli site de técidence dans un voisinage désirable.

8. Le joli lot à bâtir situé dans le même district et ilet que les deux ci dessus décrites propriétés, désigné par la lettre A sur le devis sus mentionné, par Grandjean, d après leque ledit lot mesure 22 pieds 7 lignes de face à la rue Kerlerce, la même largeur dans le tond, sur 101 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes perallèles. Un bon site pour résidence on placement.

Termes et conditions- Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux et rois ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et llen de vendeur poitant 7 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paicement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les amélorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 en dessus et en plus du prix de l'adjudication, il sera requis de l'acquéreur de la vente.

Actes de vente pardevant Jeff. C. Weuck, notaire, incluant les timbres du revenn, aux frais des acquéreurs.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

es acquereurs. 18 fev—18 25—mars 4 11 18 22

Un joli lot sur l'avenue Ursulines

En l'affaire de la succession de François Lacroix. No 9804—Cour Civi e de District pour la No 19804—Cour Civie de District pour la revisse d'Orieane.—I vision D.

DAR M. C. SMITH. Encenteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI. 22 mars 1970, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue l'ommune, en vertu d'un ordre daté le 16 févier 1900 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A. agissant pour l'Hon N. H. Rightor, iuge de la Division D maintenant absent pour canne de maladie, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain let de terre dans le Duxième District de cette ville, dans l'ilet No 438, borné par l'avenue Ursulines, les rues Rondon, St-Phi ip «t Lopes, désigné comme let No 8, mesurant 30 9° 8" de race à l'avenue Ursulines aur 100' de profendeur entre lignes parallèles.

Conditions Comptent Reseateur

ralièles.
Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900, faire un dépêt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payer l'acre de vente parde vant Fergus Kernau, notaire public incluant de l'action de Rayenn de l'Intériour.

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une Elégante Résidence,

Avec Vastes Termins, dans un Voisinage Aristocratique, 2717 rue Chestnut, entre les rues Washington et Quatrième

Neuf Bons Lots à Bâtir Dans I flet borné par l'avenue Cleveland, les rnes Palmyre, St. Patrick et Bernadotte. Succession de G. A. Seaver.

No 61,022—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Paroisse d'Oriéans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgeson Encanteur, bureau No 184 rue Carondelet.—MARDI, 10 avril 1900, à midi à la Bourse das Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. Klog, iuge de la suadite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus initulée, la propriété d'après décrite à savoir L'élégante résidence en bois, à deux étages, 2717 rue Chestnut, entre les rues Washington et Quatrième, retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade, grand vestibule au centre, salon, librairie, conservatoire, salle à manger, cfice, cuisine. 5 chambres à coucher chambre à bais, chambre à malles, deux chambres à demettiques, etc. Les terrains sont converts de gazon, avec passage, et dans le fund une écurie à deux étages, hangar et trois citernes. Le salon, la librairie, deux chambres à coucher sont agréablement tapissées et des manteaux de cheminées en maibre.

ANNONOR JUDICIAIRE

Placements Rémunératifs Dans des propriétés du Denziè-

me District bien louées. Les trois cottages simples Nos 1801 et 1803 rue St-Philippe et 1011 rue Derbigny, seront

vendusen bloc. Aussi, le joli cottage double, 1512 et 1516 rue Ste-Anne.

Interdiction de Rosa Marcús.

La substantielle en Briques, 1900, à midi à la Bourse des Propriètés. Ponclères No 840 rue comment en l'est 1900, à midi à la Bourse de Suporte de l'est 1900, à midi à la Bourse des Propriètés Pronclères No 840 rue de l'est 1900, à midi à la Bourse des Propriètés Pronclères No 840 rue de l'est 1900, à midi à la Bourse des Propriètés Pronclères No 840 rue carondelet, JEUDI 12 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriètés Pronclères No 840 rue commune, il sera venu d'un jugement rendu le 7 févrie 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cœur Civile de District Division A. Se sus des respectations de l'est des cette ville, and l'enchére publique es vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cœur Civile de District Division A. pour la paroisse d'Orlèans, dans l'affire de la Cœur Civile de District Division A. pour la paroisse d'Orlèans, dans l'affire de la Cœur Civile de District Division A. pour la paroisse d'Orlèans, dans l'affire de la Cœur Civile de District Division A. pour la paroisse d'Orlèans, dans l'affire de la Cœur Civile de District de Cœur d'et al comment de la venue. Act de Cœur Civile de Cœur d'et al comment de la venue. Act de Cœur Civile de Cœur d'et al comment de la venue. Act de Cœur d'et al comment d'et de l'enchére publique et Cœur Civile de Cœur Division A. pour la paroisse d'Orlèans, d'année de la Cœur Civile de Cœur d'et al comment d'et de comment de la venue. Act de Cœur Civile de Cœur d'et al comment d'et de comment de la venue. Act de Cœur d'et al comment d'et de comment d'et de comment d'et de l'enchére publique et l'enchére publique et l'enchére publique et l'enchére de l'enchére d'experie d'et d'experie d'et d'experie d'exp

qu cote 2 chambres, citeine dans la cour, etc.

Toutes les proprié ès ci-desans décrites rapportent de gros revenus et sont constamment en demands.

Conditions.—Un tiers ou plus compiant, et la baiance, s'il yen a, en un orédit de un et deux ans par billers de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cen d'intérêt par an et garutis par bypothèque et privilége de vendeur sur la 'propriété vendue et toutes es clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devent assumer le paiement des taxes de 1900 en plus et au desans du prix de l'adidication, ainai que les timbres d'urevenu intérieur des Et ta-unia requis par la loi devant être affixée à l'acte ou aux actes de vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous Esq., notaire ipublic, aux frais des acquéreurs.

reurs. 27 fev-27-mars 4:11 18 25-av 1 adate

PAR LE CONSTABLE.

James A. Gaudet vs M. et Mme Wm B.

Danjels. in selido

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—Nos 21,545 et 21,586—
En vertu de deux writs de fieri facts à moi
adressés par l'Hon. R. H. Downing, juge de
la Quatrième Cour de Cité de la Nile Orléans,
dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée,
je procéderai à la venté aux enchères publiques, à mon entrejôt, rus Herlin entre les
roes M gasins et Constance dans le Sixième
District de cette ville, le VENDREDI. 23
mars 1900 à 11 heures A. M. précises de la
propriéte ci-après décrite à savoir: Vaches,
Taureaux, Veaux, Chevaux, etc. Saisi dans
l'affaire ci-dessus numérotée et initialée d'après inventaire enregistré en mos bursau. orês inventaire enregistré en mou bursau

Conditions—Comptant.

A. F. CHEVALLEY. Constable 4me cour de cité, 320 Car Andrew H. Nelson, avocat pour le plaignant. 14mars—14 19 23 VENTES A L'ENCAN.

ANNONOS JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC. Une occasion rans pareille pour acquérir un des sites manufacturiers les mieux situés dans toute la ville, vis-à vis des chantiers Stuyvesant. du Chemin de Fer Central des Illinois, comprenant l'ilet entier un lot except') rues Tchoupitoolas, Delachaise Chippewa et l'avenue Louisians, eusemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, connes coupus la Fabrique de esam, eusemoie avec les bâtiases qui s'y freuvent, cennurs comme la Fabrique de Chassis et Jalounes du Sixiè de District; anssi les machines, boullioires, machines à vapeur suttles ou ussus dans de semblables fabriques. In re Otto Manske, en banqueronte, No 145 Cour de District des Etats-Uris pour le District Est de la Loui-siane.

PAR DENIS & DANZIGER-H. H. Hedgeson Encanteur-Bureau, 134 rue Carondelet.

JEUDI, 12 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rus Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en veriu de et conformément à un ordre de l'Hon. Frank D. Chrètien, réfété en banquarante daté le 8 mars 1900, dans l'affaire de Otto Mauke, en banqueroute, la auvante décrite propriété, à savoir—

10 Le site manufacturier le mieux situé, connu comme la fabrique de châvais et jalou.

connu comme la fabrique de chàssis et jalou-sies du Sixième District, comprenant l'let-entier (un 101 ercepté) borné par les rues Tchoupitoulas, Deiachaise Chippewa et l'a-venue de la Louisiane, et de plus décrit com-ma anit:

obnie au contre, salon, librarie, conservatoire, salie à manger, effine, cuitaine. 5 chambre à boile, chambr

fer de l'Hinois.

Conditions—Pour les machines, comptant;
pour la propriété fonciere, un tiere ou pus
comptant à l'option de l'acquéreur, la balance
en 1, 2 et 3 versements égaux aunues portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date
inany au maissuer.

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONOR JUDICIATRE. PLACEURS ET SPECULA-

TEURS, ATTENTION! Une Rare Occasion d'Acquéric

Les fameux terrains de plaistr et endroit de pique-nique, con-

"PARC LOEPERS,"

Chemin de Fer du FORT ESPAGNOL, et à seniement deux ilets de la rue du CA

A L'ENCAN-A CREDIT. Succession de Adolph C. Loeper.

No 61055-Coar Civile de District pour la Paroisse d'Orléans-Division C. DAR JNO. H. O'CONNOR & CIE-ALPRED C. Greek, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUU. le 22 mars 1900 A midi, à la Bourse des Propriétés Fonclères, Nos 840 rue Commune. entre les ru s Ca rondeiet et Baronne. en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la patoisse d'Orléaus Division C, daté et signé en l'affaire ci-deseu intitulée, le 16 janvier 1900, il sera vendr

à l'enchère publique la propriété ci-après dé orite, à savoir: artica, à savoir:

Tous les droits, titres, part et intérêt du défunt, Adolpho C. Loeper, étant la moitié indivise (1/2) de, dans et à la auvante propriété, à savoir:
Un certain let de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privièges, servitudes, avantages à cela apparcesant, aitré dans le deuxième district de cutte ville borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre et mesurant 314 pieds 4 pouces et olignes de face sur chacune des rues Conti et Blenville; 300 pieds 9 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Conti et Blenville; 300 pieds 9 pouces et 6 lignes de face aur chacune des rues Napoléon et Alexandre. Les améliorations sur le dit let compreunent un magasin et résidence contenant éspendides chambies et pavillon dedanse, etc.
Conditions de la vente- Une moité ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance

Conditions de la vente.— Une moitié ou plus omptant à l'option de l'acquièreur, la balance en un orrédit de un et deux ans, représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adiudication jusqu'à parfait paiement, et garantia par hypothèque et lien de vendgar sur la dite prooriété. Ensemble aves tontes les clauses de sécurité, le pacte de non-aliènation, la clause de 500 en faveur de l'avocat qui pourrait être employé en cas de procédures judiciaires, le transiert de la police d'assurance aux perteurs des billets hypothècsir » l'acquérour assumant les taxes de 1900 et devant payer tous les timbres du Revenu Intérieur des E.U. sur l'acte de vente au-dessus et en plus de son euchère, et devent interieur des E. U. sur lacte de vente su-dessus et en plus de son euchère, et de-vant déposer 10 0/0 du prix d'achat comp-tent au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Emile J. Barnett, notaire. 1824v—18 20 25—mars 4 11 18 22 Vacquereur G. G. Kronenberger, avocat. 18 fev.—18 19 25.—mars 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

Propriétés Foncières de Choix Dans le Sixième District.

Rasidence Aristocratique. egante, commode et nouvelle ent construite résidence en ois à deux étages, avec de vastes terrains ornés, No

2336 rue Marengo, encoignure de la rue Howard. Deux sites à bâtir de choix, Marengo, entre les rues S. Liberté et Howard, 60x150.

lot de terre de valeur, rue S. berté, entre les rues Milan et Marengo, superbe site à bâtir, rue Jean-

nette, entre les rues State et Eleonora. Succession de John S. Snedeker. No 61,025-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans-Division A.

No 61,025—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

DAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL Encanteur—Bursau No 727 rue Communé — MERCREDI, 28 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue d'ommune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honoravie T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 20 février 1900 dans l'effaire et pour le compte de la auccession de John S. Snedeker (dossier No 61,025 de Isdite Cour), il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1. Une certaine portion ou morceau de teure ensemble avez foures les améliorations, qui s' vitouvent, situés dans le Sixième District de certe ville, dans l'liet borné par les mes Howard (autrefois St George) Sud Liberté (antrefois Green). Marengo et Howard et mesurant +0 pieds de face à la rue Marengo ent 150 pieds de profondeur et faça le a la rue Howard.

Le améliorations comprenient la grande élégants ez moderne résidence en tons à deux étages, connue par le Numéro municipal 2336 rue Marengo, subdivisée avec gent dans une vestionle de réception, se'on admirable, vaste sal e a manger, cuisine, office, latrine en porcelaine, etc., et de vastes appartements, bien aétés chambre à bain, latrine etc., au deuxiè me elage ornée de galeries spacieuses sur la laçade et le côth, dans une spendide condition récemment constituits avec tous les agréments nécessasires du let. Le fond amélioré par une téatisse à deux étages en bois, avec chambres à deux étages en bois, avec chambres à deux étages de la roue ret des lignes du let. Le fond amélioré par une téatisse à deux étages en bois, avec chambres à deux étages en bois, avec chambres à deux et ages en bois, avec chambres à deux étages en bois, avec chambres à deux étages en bois, avec chambres à deux et ages en deux et que le condition récemment amélioré par une les lois nouvelles lois noisons et augment au tous les jours en valeur.

Les deux et ploid des lots de terre consis tant de un certain morceau ou portion de terre dans le

Les deux epiendides lots de terre consis de un certain morcean ou portion de terre-le même ilet ci-deesus décrit et désigné ne les lots numéros 5, 6 et partie du lot l., commençant à une distance de 120 à de l'encognure des rucs 1, herté et euxo, et sétendant vers la ruc Howard. I. No 5 mesurant 30 pieds de face à la ruc digo sur 150 pieds de profondeur. Le lot est contign au lot No 5 et a étendant la ruc Howard et mesurant 30 pieds de la ruc Marcego sur 150 pieds de pro-tur.

ur.
Un certa'n lot de terre, etc., aitné à le même ilet ci dessus décrit, césigné in devis privé, daté le 17 juin 1840; anc à un acce passé parderant R. P. Upion, aire le 17 juin 1896; par le No 24 et obsengant a une distance de 120 pieds de signure des rues eud Liberté et Marensétendant vere la rue Mian et mearrant pieds de face à la rue Sud I, herté sur une fondeur de 120 pieds entre lignes paralises. Un certain lot de terre ensemble avec

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations, etc. qui s'y tron vênt stine dans le sinième district de cette ville dats l'iet désigné par le No municipal 25 berné par les rues Jeannette. State l'it et Elemonta; ledit lot étant désigné par le No 10 et commençant à une distance de 125 pieds de l'enceignure des rues Jeannette et State et méaliant 29 pieds et l'ieu e de face à la mis Jeannette su 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté veis la me State, et 150 pieds sur une ligne sur la ligne de côté du lot No 15; et 29 pieds le pomes et 7 lignes de largeur sur la ligne de côté du fond.

joli emplacement, augmentant de vajusqu'an paiement, leadit a ver-ementa devana fitre représenté apar les ciliéts de l'acquéreur à l'ordre de endossée par lai même stagrantis par privilége de vendeur et hypothèque vente devant content la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses as pour cent comme le syndic pourra requérir. It pour cent comme de syndic pourra requérir. It pour l'exercise d'une devente de vente et l'acquéreur et l'acquéreur des timbres du Revenu Intérieur des Etats Unie, aux frais de l'acquéreur.

Charles A. Butler, syntic.

11 mars 11 18 25 avril 18 à date

25 fev = 25 - mars 4 11 18 25 a date ANNONOS JUDICIAIKS Un Joli Cottage Simple Avec un vaste terrain et entrée pour wagon, No 1919 rue Bagatelle, [maintenent ...] Bourbon] près de la rue Urquhart.

Succession de Mme Léon Scoriels. Buccession de Muse [Léon Scoriela.

DAR PAUL & GURLET — Albert Paul,
Ercanteur, horeau No 727 rue Commune.

MERCREDI, 4 avril 1900, a midi à la Bourse
des Proprietés Foncières, No 840 rus Commune, en vertu d'un ordre del Hon Fred. D.

King, juge de la Cour Civie de District pour
la taroisse d'Orléans, Division B. daté le 28
févires 1900, dans l'affaire de la auccession de
Mine Léon Scoriela (dossier No 61,298 de la
dire Cour) il sers vendu à l'enchère publique

dite Cour) il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre avec toutes les bâttlasse et améliorations qui s'y trouvent, droits, voisa, privilèges y appartenant, situé dans le Trolsième District de cette ville, dans l'liet No 498, borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon) St Antonie, Morsles (maintenant Marsis) et Urqubatt, et mesurant 31 piets 11 pouces et 5 lignes de face à la que Bagatelle (maintenant Esourbon) aur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondent.

Les améliorations consi tent en un confortable cottage simple, ambdivisé en un vaste vestibile, 5 bonnes chembres, galerie de côté hon hangar dans le fond, contenant écurie etc., 2 cuves, grande entrée pour wagon et grande cour. Bonne résidence, daus un voisinge bien neuplé et sgréable.

Conditions—Comptant, L'acquéreur assumant les tarses de 1900 au desans et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente, incliant les timbres du Revenu des E. U aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 010 sera requis au moijent de l'adjudication.

481878-411 18 25 - avril 1 à date

J. P. Hecker.

ANNONOR JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE. os 3313 et 3315 rue Tchoupireulas, entre Toledano et l'avenne Louisiana. En l'affaire de a succession de Gotfred Habisreitinger. No 61,150 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B. DAR J. PAUL HECKER, Encanteur-Bureau No. 731 rus Commune...JEUDI 22 s 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés maria 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foutcières No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carendelet, il sera vendu à l'enthères publique, en vertu d'un ordre daté le 15 fevrier 1900, de l'Hont, F. D. King tuge de la ausdite cour, Division B en l'affaire ci-desque int tulée, la propriété ci-après décrits. à savoir-

desqua int telée, la propriété ci-après décrite. A savoir-Un certain lot de terre enremble avec toutes les l'âtisses et améliorations qui s'y trouvent, citté dans le Sirlème t'életric de la Nouvelle-Orlèans, dans l'Îlet No 100 ancienn-ment No Un du Feubourg Plaisauge, borné par les rues Lewée, Tchonoitoules, Chippewa, Toiciano et l'avenue Louislans, désigné par la lettre A sur un devis ou plan dessiné par Wm Thiel, voyèr de la ville de Jeff rem et enregistré : n ladité étnée dudit voyer, daté du 73-vill 1866; ledit lot d'après ledit plan a les dimensions suivantes : treute cinq pleis un pouce et deux ligues de fare sur la rue Levée ou Tchouptoulas sur 59 pieds 11 pouces et deux ligues de face sur la rue Levée ou Tchouptoulas sur 59 pieds 11 pouces et deux ligues de face fondeur près de la rue To étano et 80 pieds 10 pouces et cinq lignes près du lot B. et frente cinq pieds un pouce et 2 lignes dans le fiond désigné sur le plan original par le No 7, d'après un plan fait par B. Buisson daté le 8 aétit 1837 et 2 pieds deux ligues près de la rue Tolédano.

Canditions - Comptant L'acquareux devest 8 sent 1837 et 2 pieds deux ligues près de la rue l'Iolédano.
Conditions.-Comptant, l'acquéreur devant assimer toutes les taxes pour 1900 en p'us et au éessue du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente, inclusant les timbres du Révenu des Etats Units, pardeyant Robert Légles, setaire public, anx frais de

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriétés de Valeur Dans le Second et Troisième

District. Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine. Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec. Maison à un étage à deux corps de Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe,

entre les rues Villeré

et Marais. Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Succession de Marie Thérèse Adonisa Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Divi-ion E. DAR SPEAR & ESCOFFIER - Placide J. Spear, Encanteur, Bureau S13 and Committee - MERCREDI. 18 avril 1909, amid, it sers vendu a ierchere publique, a lettr BUREAU ET BURSE. No S13 r.e.

Jardiniers et conditions--comptant sur adiadication.

Actes de ventes pardevant H. Gene-es
Dufour, notaire public incluant fest timbres
de revenus de Etats Unis aux frais des ac

GRANDE Clegg et Quintero avocata. 14 mars-14 21 28-avril 1 11 18

ARNONUR JUDICIALER. AGREABLE COTTAGE! Dans le Quatrième District,

ble cottage à foit ardone, retiré de la rue avec une jobe barrière en grillage sur la fa-çade, galerie aur le devant, 6 chambres, ci-terne, hangar dans le fond, latrine, hangar,

terms, usings, using to road.

Termes et conditions—Comprant l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville
de 1900, de même que l'acte de vente et les
timbres du Revenn Intérieur des Etats Uris timores au Revenn Interieur des Etats (1986) et de déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de encanteur au moment de l'adjudication, ledit acte de vente devant être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

A. J. Peters, avocat.

14 rev. 14 21 25-mars 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE. PROPRIETE

Rémunérative du Secon i District Nos 1013-1015 rue Douane, entre Remparts et Bourgogne.

Maison à deux étages en briques avec attic. Louée à bail \$600 par an.

SUCCESSION DE PIERRE PÉRET. No 56,872-Cour Civi'e de District pour la Paroisse d'Orléaus-Division B. DAR SPEAR et ESCOFFIER ... Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue de la Commune MERURED , 11 avril 1900 à midi il sers vendu à l'encuere publique. A l'EUR BUREAU ET BUURNE, No 813 rue de la Communa, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformém ni à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Uvité de Dis l'et peur la Parols e d'Oréans, Division B, signé le 6 mars 1900 : pour le compte de adite

succession, la p opriété ci-après decrite, à sa voir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, pruisèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte appartenant aité dans le Second District de orte ville, dans l'i'et No 9t, boiné par les rues de la Douane Remoarra. Bienville et Bourgogne, mesurant d'après un croquis fait par D. M. Brosnan, député voyer daté le 7 février 1892, annexés la marge d'un acte de vente su Young Mens (symnastict lub, exè cuté pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville. Le 24 février 1893 45 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue de la Douane sur 121 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur.

Les améliorations comprenuent une bâtiese à deux étages et attic, couverte en ardoises. No 1013 et 1015 rue de la Douane, ayant Bar et Grocerie, 4 chambres et culsine au second étage et 4 chambres et culsine au second et au culsine de la cour de la

VENTES A L'ENCAN-

Spear & Escotfier. Spear & Escoffier.

à l'arrière, waterworks citerne etc., Vendue suiette au bail expirant 18 31 octobre 1900, à raison de cinquante mastres par mois.

Termes et Conditions.—La mouis on plus, comptast à l'option de l'acquéreur, la halance a un crédit de Un et Deux ans, en billets de l'acquéreur portant sept tour cent d'intérêt par an de jour de l'adudication maqu'à parfait paiement, garantis par hypothéque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec 1901ès les autres claitasts distincted à augment de cinq pour cent pour konoraires d'avocat. L'acquéreur d'assumer en sus du prix d'adiudication les taxes de l'amée 1900 et les Internal Revenne Stamps des États. Unis sur mat le voute. La vente est faites niette au bail présentement existant en faveur de Jean Borles et un'expirera et est faites niette au bail présentement existant en faveur de Jean Borles et un'expirera et est par mois. L'acquéreur sera tenu de déjouer avec l'encanteur au moment de l'adjudication d'x-pour cent de sun enchère.

Acte de vonte tardevant W. Morgan Gurley, notaire public aux f ais de l'acquéreur. Charles J. Theard et Rufos E. Foster, avocets.

ANNONCE JUDICIAIRE. Maison à Deux Corps de Logis. 628-630 avenue St-Roch, ENTRE LES RURS CHARTRES ET ROYALE.

Succession de JEAN MARION.

DAR SPRAR & ENCOFFEER Placide J.

Spear, Encanteur Signer 1906, a

mid. Bera vendu a l'erchere publique a

lor B. REAU ET BUUNE. No 813 r.e.

Commune, entre les rues Cutondelet, et Da
de de l'archive de Destrochere publique a

de les Cour Givile de Destrochere publique a

de la Cour Givile de Destrochere publique a

de la Cour Givile de Destrochere publique a

de la Cour Givile de Destrochere, a savoir

de la Cour Givile de Levile de la Cour Givile de Destrochere, a savoir

de la Cour Givile de Levile de la Cour Givile de Course de la Course de la Cour Givile de Course de la Course de la Cour Givile de Course de Course de la Cour Givile de Course de la Cour Givile de Course d Succession de JEAN MARION. No 59.823 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéane, Division B.

GRANDE Etendue de terre sur le Bayou St-Jean.

Environ un ilet des chars de la rue Dumaine, City Park et le Marché Français. SUCCESSION DE MME OMER J. SNABR.

No 61,383 Cour Civile de District pour la Paroisee d'Orléans, Division E. Paroisse d'Orleans, Division E.

No 1315 ruc Mixième, cutre les ruca

Colisée et Cheatmut

Succession de John Young et E isabeth Peter
Young, sa femme.

No 60,010—Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orleans—Division E

DAR SPEAR & ESCOFFIER—Piacide J.
Spear Encanteur. MERCREDI, le 21
mars 1900 a mid. il sera vendu a l'enchere publique à LEUR BURSU ET ROURSE No-118 RUE
CARONDELET ET BARONNE en vertu et conformément a un ordre de l'Honorable Géo.
H. Théard, inge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans. Division E.

ounformément à un ordre de l'Honorable Geo.

H. Thènerd, inge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans. Division E.

DAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J.

Soar Encantaur. MERCREDI. 19 21

mars 1900 à mid. il sera vendu à l'enchete publique, a leur Bureau et Beurea.

813 rue Commune, citte les rues Carondelet et Baronne:

EN vertu de et conformèment à un ordre de la Cour Civile de Dotrect pour la paroisse de l'Honorable George H. Théard, inge de la Cour Civile de Dotrect pour la paroisse de l'Orléans, Division E segué le 9 fevrier 1900, an ocupite de ladre succession, la proprieté craprés decrit et a savoir.

Concretain let de terre avec les bâtisses et l'encretain et de cette ville designé par le No. 8 aut le plan dur Faubourg Livandars mantiteun district de cette ville designé par le No. 8 aut le plan du Faubourg Livandars mantiteun district de cette ville designé par le No. 8 aut le plan du Faubourg Livandars mantiteun tité de commun, date à disposé en l'étude de Wm Bosweil, rocarre le 23 avil 1835 et mesurant 27 pieds 9 rouces de face aux l'enchement aux une acconde protondeur de 193 muner 1855, nouveau plan de la ville, borre par de face aux l'enchement aux une acconde protondeur de 193 muner 1855, nouveau plan de la ville, borre par de face aux l'enchement aux une acconde protondeur de 193 muner 1855, nouveau plan de la ville, borre par de face aux l'enchement aux une acconde protondeur de 193 muner 1855, nouveau plan de la ville, borre par de face aux l'enchement aux une acconde protondeur de 193 muner 1855, nouveau plan de la ville, borre par de face aux l'enchement aux une acconde protondeur de 193 muner 1855, nouveau plan de la ville, borre par de face aux l'enchement aux une acconde protondeur de 193 muner 1855, nouveau plan de la ville, borre par de face aux l'enchement aux une acconde protondeur de 193 muner 1855, nouveau plan de la ville de l'enchement aux une acconde protondeur de 193 muner 1855, nouveau plan de la ville de l'enchement aux une acconde protondeur de 193 muner 1855, nou

prieté ci-dessus déori e, dans le Second Phatrict de cette ville, dans lilet borné car les rues Georis. Telemactius, Dumaine et St. Philippe, mesurant 33 pieds de profondeur sur la ligre la adjustant de la propriété P. L. Fourchy, 163 pieds 6 ponces sur la ligne la separant de la propriété ci dessus décutte et 169 pieds sur la ligne ou fond lisque portion de terre est désignée par la lettre F. sur un croquis de S. F. Lewis voyer, sineixé a un acte passe par devant P. E. Theard, autrefoispouaire en cette ville, le 17 novembre 1886.

Les améliotations contrangent un joit cottage élèvé de tetre a aant 5 cha obres, galeries sur le devant le cole et derrière écurie pouvant loger onze teces dan maux et magasin de fourrage, 2 citernes, coulsiller, heux-d'aisance, etc.

Taisance, etc.
Termes et Conditions-Un tiers ou plus Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptait a l'option de l'acquereur et la balance, sil y en a a un crédit de un et deux au représente par des bil ets garantis par lui du vendeur et hypothèque spacia e sur l'adité propriée portant 8 (10 d'intérét par lan de li date de l'adjudication jusqu'à paiement fina et l'acte de vente de contenir toutes les autres canses unuelles de contenir les deux et l'acquereur paie les taxes de l'anime et par l'acquereur paie les taxes de l'anime et un déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur siin de garantir la vente. Acte de vente pardevant Geerse M. Barnett notaire public incluant les turbres luternai Reveuu des E. L'aux frais du l'acquèreur.
Emile J. Méral, avocat.
7mara—79 14 21 28—avril 4 11

Succession de Ilme Annie McNulty veuve de Leon Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour is par rolese d'Orléans—No 6 - 5.59—Division.

—Attendu que Mark R. Nechauser a présent une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir de iestres d'administration dans la successio de feu Mme Annie McNully, veuve de Léo Lamothe, décédée intestat, avis est par présent donné à tous ceux que cela peut ou cerner d'avoir à déduire, dans les dijours, les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à ladite pétition.

Paul Co Guerin.

Paul Co Guerin.

Robert J. Maloney, avocat.